Maîtrise foncière

Les fondamentaux de la maîtrise foncière

2 jours (14h00) | 4,6/5 | URBA-8972083 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 690 € ht

Formations › Urbanisme › Maîtrise foncière

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier les spécificités du droit de la propriété immobilière
- Analyser les différentes procédures juridiques d'acquisition foncière
- Gérer les difficultés pouvant survenir lors d'une opération

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.
En fin de formation, un retour d'expériences à distance est organisé, via un dispositif de classe virtuelle, pour un feedback à froid et des échanges sur les pratiques depuis la fin du présentiel.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Connaître les règles de base en urbanisme

Public concerné

- Responsables et chargés de projets fonciers
- Promoteurs, constructeurs, lotisseurs, aménageurs publics et privés
- Toute personne impliquée dans le montage d'opérations d'urbanisme ou d'aménagement

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Analyser l'évolution des politques foncières

- Comprendre les enjeux contemporains de la gestion du foncier : pressions démographiques, économiques et environnementales
- Situer l'action foncière dans le cadre des politiques publiques nationales et locales
- Intégrer les exigences du droit communautaire et leurs incidences directes sur les pratiques locales
- Maîtriser les apports et conséquences juridiques des dernières réformes législatives et réglementaires favorisant l'action publique foncière

Cerner et mobiliser les outils de la maîtrise foncière

- Sécuriser les acquisitions amiables : préparation, négociation et sécurisation des avant-contrats
- L'acte de vente : structuration, obligations des parties et articulation avec les documents d'urbanisme
- Clauses contractuelles négociables : sécurisation juridique, fiscalité et modalités de paiement
- Mettre en œuvre le droit de préemption
 - champ d'application et exceptions
 - identification des titulaires et articulation entre eux
 - procédure et voies de recours
- Programmer et conduire la procédure d'expropriation
 - la phase administrative : enquête publique, déclaration d'utilité publique
 - la phase judiciaire : transfert de propriété et fixation des indemnités
 - garanties profitant aux expropriés et sécurisation du calendrier de projet

Mettre en oeuvre une politique foncière efficace et adaptée aux projets

- Identifier et articuler le rôle des initiateurs du projet : opérateurs publics (collectivités, établissements publics fonciers) et opérateurs privés
- Délimiter le périmètre foncier pertinent en tenant compte des contraintes
 - urbanistiques (PLU, SCOT, servitudes d'utilité publique)
 - environnementales (zones protégées, ZNIEFF, trames vertes et bleues)
 - techniques (viabilisation, réseaux, accessibilité)
 - financières (montage budgétaire, ingénierie financière et subventions possibles)
- Choisir et combiner les outils de maîtrise foncière adaptés à chaque typologie de projet
 - opportunité : mise en œuvre et sécurisation des droits de préemption
 - nécessité : recours encadré à l'expropriation
 - stratégies mixtes : conventions de portage foncier, baux emphytéotiques, conventions d'occupation temporaire

Exercice d'application : application des connaissances acquises sur un cas concret de maîtrise foncière

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.